

HAVRÉ

Une guirlande aurait causé l'incendie



La toiture a subi de gros dégâts. © E.G.

Un incendie s'est déclaré ce dimanche à l'avenue Benoîte à Havré, derrière la cité du Congo. La maison est détruite. Les pompiers sont restés plusieurs heures sur place. Tous les occupants, dont un enfant, ont été pris en charge par les secours.

Ce dimanche soir, vers 18h50, les pompiers montois ont été appelés pour un incendie juste derrière la cité du Congo. Une maison située au fond de l'avenue Benoîte à Havré, était en proie aux flammes.

À l'arrivée des pompiers, la maison était déjà complètement embrasée au niveau du rez-de-chaussée. Heureusement, les occupants ont pu sortir par leurs propres moyens. Ils ont été pris en charge par les secours. Parmi eux, se trouvait notamment un enfant de deux ans qui a inhalé de la fumée.

Les pompiers sont intervenus avec un charroi complet : une autopompe, une citerne, une auto-échelle et l'officier. Ils ont quitté les lieux aux environs de 22h45, ce dimanche. Mais les hommes du feu ont dû faire une visite de contrôle ce lundi matin, car il y avait une petite reprise au niveau des gravats. La maison est complètement détruite. La toiture a subi de gros dégâts elle aussi. D'ailleurs, l'extinction s'est faite de l'extérieur car il y avait un risque d'effondrement...

À cause d'une guirlande !

De son côté, la police montoise semble avoir écarté la piste d'un incendie criminel. Le feu a semble-t-il été causé par une guirlande mal placée, nous apprend-on. Le CPAS de Mons, de son côté, a trouvé un logement d'urgence à la famille. ■

J.C./H.W.

MONS

La caserne Cabuy passe au vert

La caserne Cabuy, qui accueille le service technique de la Ville de Mons, a reçu un subside pour l'installation d'un réseau de chaleur. Mais ce n'est pas tout... C'est en fait tout le site qui va faire l'objet d'une rénovation énergétique.

Même s'ils sont très souvent à l'extérieur, les agents communaux montois du service technique ont tout de même un lieu de rendez-vous : la caserne Cabuy. Composé de plusieurs hangars qui abritent tout le matériel nécessaire à leur travail, le site accueille notamment les ouvriers communaux (et leurs outils) des services voiries et espaces verts.

Réseau de chaleur

Bonne nouvelle pour le service technique : la caserne a reçu un subside de la Région wallonne qui permet l'investissement dans des projets liés à l'énergie durable et au climat, via l'appel à projets POLLEC 2021. La Ville de Mons a donc été sélectionnée et recevra 500.000 € pour la mise en place d'un réseau de chaleur. « Ce subside sera utilisé pour l'installation d'une chaudière biomasse au sein de la caserne Cabuy, dans le cadre de la stratégie relative aux travaux économiseurs d'énergie et à la réduction de l'impact CO2 », précise la Ville de Mons.

Concrètement, cela veut dire que la caserne aura une chaudière qui utilise des combustibles organiques, comme le bois. Ce genre



La caserne Cabuy © E.G.

de chaudière demande un investissement de départ important mais permet des avantages par la suite. Il s'agit donc d'une énergie renouvelable, contrairement au mazout ou au gaz.

Rénovation énergétique

« En plus de l'installation de cette chaudière, la caserne fera l'objet d'une rénovation énergétique complète, grâce notamment à des subsides : isolation des bâtiments et pose de panneaux photovoltaïques », ajoute la Ville de Mons.

Une étude pour la construction d'une serre communale alimentée par ce réseau de chaleur a également été lancée afin d'avoir une serre plus respectueuse de l'environnement. L'actuelle serre communale, située le long de la route de Mons à Ghlin, est en effet trop énergivore. ■

HÉLOÏSE WIBAUT

MONS

La Maison Losseau : un réseau européen



Vue de l'extérieur. © E.G.

La Maison Losseau intègre le « RANN » (Réseau Art Nouveau Network) qui vise à informer les professionnels et à sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine Art nouveau. De nouvelles perspectives pour le site montois.

La décision d'intégrer la Maison Losseau dans le RANN est tombée mardi dernier, à l'occasion de l'assemblée générale du réseau au Portugal.

Les premiers contacts des instances du lieu culturel montois avec le RANN remontent à 2017. « Une des difficultés rencontrées par la Maison Losseau était d'être le seul bâtiment Art nouveau de la ville de Mons, alors que la plupart des dossiers sont portés par des villes dont le caractère Art nouveau est plus généralement affirmé, à l'instar, par exemple, de la ville de Nancy, en France, ou de celle d'Ålesund, en Norvège », précisent les responsables du projet montois.

« Nous avons présenté en détail, images à l'appui, l'histoire de la Maison Losseau, son architecture, la politique de réhabilitation du lieu sous l'égide de la

province du Hainaut, de la Fondation Losseau et avec l'aide de la Wallonie, ainsi que l'intérêt de l'institution sur les plans culturel et scientifique », a précisé Françoise Delmez, de la Maison Losseau.

Une vingtaine de villes

Le réseau RANN propose un grand nombre d'activités, d'expositions et de supports afin de permettre une compréhension et une appréciation de la richesse du patrimoine lié à l'Art nouveau. Une vingtaine de villes possédant un patrimoine Art nouveau sont à explorer, notamment Ålesund, Aveiro, Nancy, Terrassa en Catalogne, Budapest en Hongrie, Darmstadt en Allemagne, Riga en Lettonie, La Chaux-de-Fonds en Suisse, Bruxelles, et désormais Mons, en Belgique.

Le courant de l'Art nouveau a émergé au tournant du XX^e siècle. Il était animé par un ensemble particulier d'idées esthétiques, notamment des lignes courbes, et un enthousiasme pour la modernité, exploitant les possibilités offertes par les technologies industrielles et les nouveaux matériaux. ■

BELGA

SUDINFO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les infos-décès se transforment et seront désormais remplacées par un module individuel. Cette formule s'adresse aux familles qui souhaitent informer nos 1.200.000 lecteurs quotidiens de la perte d'un proche avec un minimum d'informations.

Néanmoins, s'il est une rubrique qui est indémodable dans un journal, c'est bien la rubrique nécrologique. Parce qu'elle parle à tout le monde, à

un moment donné de son existence, parce qu'elle donne des informations pratiques mais surtout parce qu'elle permet de saluer la mémoire des êtres chers. Toutes les enquêtes lecteurs le prouvent, les avis nécrologiques figurent toujours parmi les rubriques les plus lues dans notre journal.

Par ailleurs, vous pourrez retrouver nos avis nécrologiques sur le site www.enmemoire.be

Monsieur Prénom Nom

15/05/1938 • 22/06/2021

Les funérailles auront lieu le vendredi 00 juillet 2022 à 10 heures. Déposez vos condoléances sur www.enmemoire.be

SUDINFO - Rue de Coquelet 134 - 5000 Namur

RELATIONS

DÉTENTE - CONTACT

SAUNAS - MASSAGES

586

JOLIE Black 26 ans vous reçoit pour massages 0465/399956 2000968592

PUBLICATIONS LÉGALES

AVIS D'HUISSIERS

602

Salle de vente des Huissiers de Justice
de l'arrondissement judiciaire du Hainaut, division Mons
Rue de Wallonie 4 (cellule arrière) - 7011 GHILIN
JUSTICE FOR ALL
Olivier EGGERMONT ? Pierre YERNAUX ? Bernard YERNAUX
Huissiers de Justice
Rue de Nimy 65/D8
7000 MONS
Tél: 065/36.30.22 ? Fax: 065/36.30.23
VENTE PUBLIQUE ET JUDICIAIRE
Il sera procédé le
VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021
dès 13 heures, à la vente des objets ci-après:
- mobiliers divers,
- électroménagers divers,
- TV, chaîne hi-fi,
- bibelots divers,
- véhicules de marques et années diverses,
-etc?
Conditions de vente à préliminaire

2000956810

SERVICE CLIENTÈLE

078/15.75.75 (tarif zonal)

SUDINFO - LIEBETZ ? SABOTTE ? LAMBINIÈRE ? TOUILLON ? L'ASSEMBLÉE

SERVICE CLIENTÈLE

078/15.75.75 (tarif zonal)

SUDINFO - LIEBETZ ? SABOTTE ? LAMBINIÈRE ? TOUILLON ? L'ASSEMBLÉE

ETUDE REFLEX
Huissiers de justice
Chaussée de Maubeuge, 381/01
7022 MONS (Hyon)
actes@etudereflex.be
Il sera procédé le
vendredi 17/12/2021
dès 13h en la salle de vente des Huissiers de Justice sise à MONS (Ghlin), route de Wallonie, n° 4, à la vente publique et judiciaire du mobilier suivant:
Salon complet ? TV écran plat ? Salle à manger complète ? Chaîne hi-fi complète ? Véhicules ? Machine à café ? etc?
AU COMPTANT ? CONDITIONS DE VENTE A PRELIRE

2000968452

Retrouvez aussi

LES AVIS NÉCROLOGIQUES

en mémoire

sur www.enmemoire.be

Madame Martine DUMONT,

son épouse;

Noémie COTON et Damien SEYNAVE, Aurélien COTON et Emilie STEVANONI,

ses enfants et beaux-enfants;

Cléo, Romeo,

ses petits-enfants;

Madame Victoria LECOMTE,

sa belle-mère;

Monsieur et Madame Pierre COTON et Corinna ZEHLER,

Madame Marie-Bernard COTON,

Monsieur et Madame Serge PRINCELLE et Marie-Elisabeth COTON,

Monsieur et Madame Patrick CARLIER et Evelyne DUMONT,

Monsieur Jean CARTELLI,

leurs enfants et petits-enfants,

son frère, ses soeurs,

ses beaux-frères et ses belles-soeurs,

Et la famille apparentée

ont la grande tristesse de vous annoncer le décès de

MONSIEUR

Jacques COTON

né le 7 février 1951 à Jemappes

et décédé le 13 décembre 2021 à Havré.

Les funérailles civiles auront lieu au crématorium de Mons ce **lundi 20 décembre 2021 à 11 h 30**.

Réunion au centre funéraire à 10 h 45

pour les condoléances et la levée du corps.

Dans l'attente des funérailles, un dernier hommage peut être rendu au défunt ce vendredi 17 décembre de 17 h à 19 h et ce samedi de 15 h à 17 h au centre funéraire Coton-Hanot, sentier du Brûlé 14 à Quaregnon.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Funérailles et fleurs COTON - HANOT. Tél. 065/78.64.77

Quaregnon - Colfontaine - Flénu

Vos condoléances sur www.cotonhanot.defunt.be

SOUVENIRS



Ce 18 décembre 2021 à 18 heures, une messe en souvenir de

Françoise et François DELATTRE

sera célébrée en l'église Saint-Martin d'Elouges Centre.

La famille remercie toutes les personnes qui seront présentes ou qui auront une pensée pour leurs chers défunts.

Vos condoléances sur www.cordier.defunt.be

Pompes Funèbres Cordier Monuments
Dour-Elouges-Frameries 065/65.36.24-065/51.05.15
Coton - Hanot - Nairy
Colfontaine - Quaregnon - Flénu - Cuesmes

PUBLICATIONS LÉGALES

20009581

2000958162

PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE MONS / COMMUNE DE MONS (EX.JEMAPPES)

JMP/002-BEV/2021-RG

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En conformité du Décret relatif à la voirie communale adopté par le Gouvernement wallon le 06/02/2014, Section 5 du Titre 3, Article 24 (M.B. 04/03/2014)

Le Collège Communal de la Ville de Mons porte à la connaissance du public, qu'en sa séance du 02/12/2021, il a décidé de procéder à la modification de la voirie communale dénommée « Avenue de la Faïencerie » tendant simultanément à l'élargissement et au rétrécissement de ladite voirie au droit de l'habitation n°75.

Les réclamations et les observations écrites sont à adresser par courrier daté et signé au Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place n°22 à 7000 Mons du **15/12/2021 au 13/01/2022**. Les réclamations et les observations transmises à l'adresse Email : gregory.rogge@ville.mons.be ou par fax au 065/40.55.09 doivent être identifiées et datées. Les réclamations et les observations doivent parvenir au plus tard le jour de la clôture de l'enquête qui aura lieu au Département des Travaux / Bureau d'Etudes de la Voirie site rue Neuve, 17 à 7000 Mons (1^{er} étage) le **13/01/2022 à 15 heures**.

Durant la période de l'enquête et dans le respect des normes de distanciation sociales, le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 9h-12h / 13h30-16h30) ainsi que le mardi **04/01/2022** (16h30 et 20h) en les locaux du Département des Travaux / Bureau d'Etudes de la Voirie **uniquement sur rendez-vous** pris au plus tard la veille au numéro de téléphone suivant : 065/40.55.53.

Mons, le 06/12/2021.

La Directrice Générale,
(s) Cécile BRULARDLe Bourgmestre,
(s) Nicolas MARTIN

ACTU

DÉMANTÈLEMENT D'UNE ORGANISATION CRIMINELLE

1.000 objets pillés en Italie, trouvés à Bruxelles

L'opération « Taras » menée en Italie a permis le démantèlement d'une bande spécialisée dans la vente d'antiquités de grande valeur. L'entrepôt se trouvait dans la cave d'une maison bruxelloise...

Vendredi, la section d'archéologie du département opérationnel du commandement pour la protection du patrimoine culturel (TPC) en Italie, en collaboration avec la police judiciaire, a annoncé le démantèlement d'une bande internationale de criminels. Cette opération nommée Taras, du nom en grec ancien de la ville de Tarente (Sud de l'Italie) avait commencé en février 2019. Elle a permis l'arrestation de treize personnes qui avaient fait de la vente d'objets archéologiques une activité bien lucrative. Si nous parlons de cette opération, c'est que, une fois encore, la ville de Bruxelles se trouve au centre de cette activité illégale.

En train, c'est moins risqué

En effet, suite à une commission rogatoire venue d'Italie, et avec la collaboration de la police en Belgique, plus de 1.000 objets d'une grande valeur, tant historique, qu'artistique et pécuniaire ont été découverts durant l'été 2020 dans une maison bruxelloise qui servait d'entrepôt.

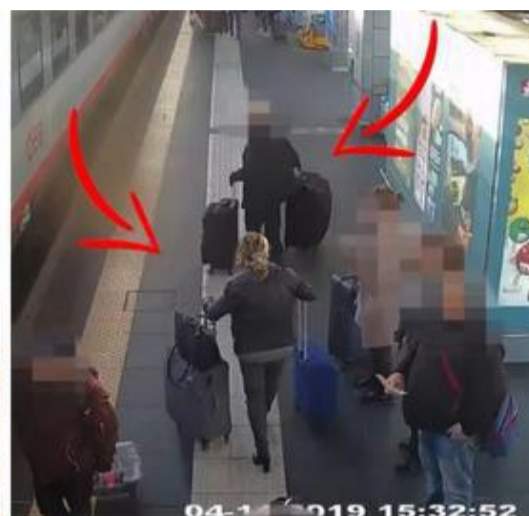
En fait, c'est près de 2.000 objets qui ont été trouvés car d'autres descentes de police effectuées cette fois à Delft (Pays-Bas) et en Italie ont permis d'en récolter le double. Des objets de grande valeur ont aussi été identifiés chez des antiquaires bruxellois qui pensaient, de bonne foi, qu'ils leur avaient été vendus de manière légale.

Ce qui a mis la puce à l'oreille des enquêteurs italiens, ce sont les al-

lées et venues d'un suspect venu d'Allemagne et qui était déjà connu dans le milieu. Cet homme s'est rendu à de nombreuses reprises, en train, à Tarente. Il retournaient en Bavière avec de grosses valises, en passant par l'Autriche. S'il utilisait le train, expliquent les autorités italiennes, c'est parce qu'il avait moins de chance de se faire pincer. Alertée, la police baroise a suivi de près les faits et gestes du suspect. Il avait toujours le même modus operandi. Après s'être reposé à l'hôtel à Munich, il repartait de plus belle, et avec les mêmes valises, en direction de Bruxelles. Toujours avec le train. Sur les images vidéos montrées la semaine dernière par la TPC, on distingue bien cet homme au visage flouté. Il est parfois accompagné par une complice.

En juin 2019, et pour ne pas faire comprendre au suspect qu'il était l'objet d'une grande enquête conduite par la TPC, une unité qu'il connaît bien, les « carabinieri » l'ont fait contrôler par la police

Après s'être reposé à l'hôtel à Munich, il repartait de plus belle, et avec les mêmes valises, en direction de Bruxelles. Toujours avec le train.



Un incroyable trésor ! © D.R./Montage SP

des chemins de fer du Brenner. Dans ses bagages, l'homme avait une amphore archéologique. Relâché, il a été suivi par les moyens les plus sophistiqués. Ce qui a permis de découvrir l'étendue de ce trafic qui a mené les enquêteurs, non seulement en Belgique mais aussi en Suisse, en Allemagne et aux Pays-Bas. À Delft, il y avait le

laboratoire qui restaurait certaines des antiquités trouvées lors de fouilles illégales effectuées dans la région de Tarente. Notamment un magnifique casque corinthien en bronze.

Des centaines d'autres objets ont été récupérés, ainsi que des détecteurs de métaux sophistiqués et divers outils de sondage du sol, au

domicile des personnes qui effectuaient ces fouilles clandestines. Tous ces trésors remontent à l'époque de la Grande-Grèce (période du VI^e au II^e siècle avant J.C.). L'épilogue de cette opération a été, il y a quelques jours, la nouvelle arrestation du promoteur allemand, à Delft. ■

PIERRE NIZET

SERA-T-IL EXTRADÉ ?

Détenu au Havre, il braquait nos bijouteries

Johan B. a été condamné à 12 ans de prison en Belgique pour des faits graves. Il aimerait rester en France...

Johan B. n'est pas un enfant de chœur. Cet Antillais originaire du Val-de-Marne purge actuellement une peine de prison au Havre pour huit affaires, principalement de stupéfiants. Le journal « Paris-Normandie » nous apprend qu'il fait aussi l'objet d'un mandat d'arrêt européen délivré en juillet 2020 suite à sa condamnation, le 9 du même mois, à douze ans de réclusion par un tribunal belge, pour de très nombreux faits commis entre le 5 novembre 2013 et le 28 mars 2014. Il faisait, selon la justice belge qui l'a condamné par défaut, partie active d'une bande de 10 truands, des Français principalement. Ils sont les auteurs de home-jackings, prise d'otage et de vols en bande organisée, notamment de 5 bijouteries, dont la Maison de la Perle, avenue Louise à Bruxelles le 25 février 2014 avec un butin estimé à 307.000 €. Elle serait aussi impliquée dans un trafic de fausses monnaies.

Le jeudi, le jour des 33 ans du détenu, les magistrats de la chambre d'instruction de Rouen se pencheront sur le cas de ce « géant » (par la taille) qui doit encore être jugé en

France pour deux autres délits commis lors de sa cavale qui a duré quelques années. Ce sera ainsi le cas en 2022 pour une autre affaire de drogue, au tribunal correctionnel de Versailles.

Il s'est « assagi »

Johan B. est en prison depuis 2018. Son parcours judiciaire en France, épinglé « Paris-Normandie » est lourd : 15 condamnations pour trafics de stupéfiants et détention d'armes. Lorsqu'il s'est présenté à l'audience le 8 décembre, il était habillé tout de noir et portait des lunettes. « Je veux régler le problème et je suis de bonne foi », a-t-il plaidé mercredi passé. « À chacune de mes permissions, je suis revenu en maison d'arrêt », lit-on dans le quotidien normand. Père d'une fille de 5 ans, l'homme s'est assagi, entend-on. Il suit diverses formations en prison pour se réinsérer après s'être remis à jour dans sa scolarité. Il a suivi des cours dans le domaine de la fibre optique. En creusant un peu plus loin et après avoir contacté l'auteur de l'article, nous avons appris que les faits pour lesquels il a été condamné en Belgique ont été commis pour la plupart en Flandre mais aussi à Bruxelles et en Wallonie. Le mandat d'arrêt européen a



Yves Levano, son avocat. © D.R.

d'ailleurs été délivré par le procureur du roi d'Anvers. Ces faits ont été perpétrés à Geel, Sint-Niklaas, Westerlo, Lokeren et Anvers. Ils ont aussi volé des plaques d'immatriculation et des voitures en Belgique, dont une Land Rover à Ciney le 18 novembre 2013 et, le même jour, une Porsche Cayenne à Perwez. Joint ce mardi, son avocat, Maître Yves Levano a répété ce qu'il avait déjà plaidé devant le juge. « Nous souhaitons avoir la garantie que le procureur du roi, quand mon client sera présenté à la justice belge, lui laisse la possibilité de revenir en France purger ses peines et où il a ses attaches ». Il ne veut pas non plus mettre en péril ses chances de réinsertion. S'il est extradé en Belgique, Johan B. ira certainement en appel de son jugement. Il devrait alors être rejugé mais il se dit prêt à assumer. ■

PIERRE NIZET

ANVERS

Un inspecteur principal renvoyé en correctionnelle

La chambre du conseil d'Anvers a renvoyé mardi l'inspecteur principal, membre de l'équipe de soutien aux toxicomanes de la zone de police d'Anvers, devant le tribunal correctionnel. Il aurait transmis des informations provenant de bases de données de la police au milieu criminel. Son interlocuteur a aussi été renvoyé en correctionnelle. Le détective Dario L. a été interpellé en mars dernier dans le cadre de l'opération anti-criminalité liée au réseau de téléphones cryptés Sky ECC. Des messages déchiffrés monteraient que le trentenaire aurait transféré des informations provenant des bases de données policières à Alain D.R., qui les a à son tour transmises au milieu criminel. Dario L., suspendu, a été placé en détention provisoire puis libéré sous conditions. Alain D.R. est quant à lui en fuite. Les deux hommes ont été renvoyés mardi devant le tribunal correctionnel. ■

TIRAGE DU LOTTO

LOTTO 11-12-2021 1 10 24 29 37 38 33			EURO MILLIONS 14-12-2021 19 21 37 47 48 3 6		
N°	Gagnants	Montants	N°	Gagnants	Montants
6	0	0,00	5★	0	0,00
5+bonus	8	18.303,90	5★	2	268.761,20
5	73	1.903,90	5	5	25.125,50
4+bonus	207	335,70	4★	28	1.397,40
4	4.058	31,60	4★	535	134,70
3+bonus	5.782	11,80	3★	1.278	59,60
3	74.089	6,25	2★	1.122	47,70
2+bonus	59.386	3,75	2★	20.117	13,30
1+bonus	219.422	1,25	1★	23.986	12,40
			3	50.934	10,90
			1★	115.410	5,80
			2★	372.695	5,60
			2	779.628	4,30

JOKER + 14-12-2021 8 1 1 1 3 1			KENO 14-12-2021 1 3 4 5 6			PICK3 14-12-2021 1 9 2		
N°	Gagnants	Montants						
6-signe astro.	0	0,00						
6	0	20.000,00						
5	2	2.000,00						
4	20	200,00						
3	250	20,00						
2	2.371	5,00						
1	23.412	2,00						
Signe astro.	10.479	1,50						

RECEVEZ LES RÉSULTATS DU LOTTO ET EUROPAMILLIONS SUR VOTRE GSM EN ENVOYANT **TIRAGE AU 9636**

ABONNEMENT : 0,80€/SMS



© PhotoNews

Le voilier de Brel classé provisoirement

L'Askoy II, l'imposant voilier de Jacques Brel, bénéficie d'une protection en tant que patrimoine nautique à titre provisoire, fit le Moniteur belge. Il devrait jouir d'une protection définitive après la 2^e étape de la procédure.

D'leteren rachète iBike

Après Goodbikes à Bruxelles, l'importateur de voitures a racheté la chaîne anversoise iBike. D'leteren ambitionne de mettre en place une chaîne de vente et d'entretien de vélos



© PhotoNews